

L'Espace formation a reçu le Gouverneur

Le centre de formation professionnelle, « Espace formation », a reçu la visite du gouverneur provincial. Il lui a présenté ses objectifs et projets.

AL'OCCASION de la reprise des cours, le centre de formation *Espace formation* a reçu la visite du gouverneur de la Province, Amand Dalem.

Ce centre, situé rue de Bruxelles, s'est spécialisé dans la formation professionnelle et l'insertion de personnes adultes, handicapées.

Le centre a été créé le 12 novembre 1986 et est agréé par l'Agence wallonne pour l'intégration de personnes handicapées (AWIPH). Il propose des formations de type tertiaire, offrant diverses finalités en secrétariat et en comptabilité, avec des supports en informatique, ainsi qu'en langues anglaise et néerlandaise.

La formation proposée aux handicapés est organisée par modules de 12 ou 24 semaines, mais le temps nécessaire est fonction du niveau de connaissance du stagiaire lorsqu'il débute ainsi que de ses aptitudes intellectuelles et physiques. Il est aussi tenu compte de son projet professionnel et des exigences requises par les entreprises.

La formation est essentiellement individualisée et organisée en alternance et elle utilise des méthodes pé-

dagogiques dynamiques et actuelles qui permettent une réinsertion dans le monde du travail. Le stagiaire est ainsi acteur de son propre devenir professionnel.

Aide à l'embauche

Le but du centre est également d'aider le stagiaire à rechercher un emploi. Cette recherche est facilitée par le fait que le stagiaire effectue concrètement ses stages dans des entreprises du secteur tertiaire.

En plus des aides accordées aux niveaux fédéral et régional, l'AWIPH a mis en place plusieurs mesures visant à promouvoir l'embauche des personnes handicapées. Elle octroie des aides directes à l'employeur, en intervenant dans les frais d'aménagement du poste de travail. Elle alloue une prime à l'adaptation qui consiste en une intervention forfaitaire et dégressive dans la rémunération et les charges sociales supportées par l'employeur, ainsi qu'une prime de compensation pour les secteurs privé et public. Celle-ci est destinée à couvrir la perte de rendement imputée au handicap de la personne. Elle offre aussi des aides individuelles dans l'acquisition d'instruments et de vêtements de travail.

Le gouverneur Dalem, après avoir visité les nouveaux locaux, a promis de se faire l'intermédiaire entre le Centre et les diverses entreprises privées et de soutenir les projets tels que la création d'une société commerciale et la mise en place d'un centre multimédia.

Freddy GILLAIN